



n° 210

Novembre 2005

○○○ Avenir

Promouvoir l'innovation en Europe : la CE lance les initiatives PRO INNO Europe et Europe INNOVA **2 à 4**

🌀 Action

Nominations à la Commission européenne **5**

☰ Résultats

La participation de l'Alsace dans le programme-cadre de recherche et de développement **6 à 9**

L'OFFRE ANRT 10

ÉDITO **Innovation et régions, l'Europe en mouvement**

L'innovation et les régions sont au cœur de l'Europe en mouvement. Les spécialisations régionales ne datent pas d'aujourd'hui mais elles se réorganisent sous l'effet de la compétition mondiale. Les politiques pertinentes de soutien à l'innovation sont difficiles à appréhender car elles impliquent simultanément de multiples facettes qui évoluent chacune selon leur rythme propre. Mais la performance en réseau d'acteurs complémentaires prend de l'importance.

Pour renforcer sa capacité d'action et celle des Etats membres dans ce domaine, la CE a publié un appel de propositions (voir p.2 à 4). Les sommes en jeu sont relativement modestes mais les effets d'organisation peuvent être importants. En effet, les Etats membres entre eux et l'Union européenne avec eux peinent à coordonner leurs politiques d'innovation. C'est pourquoi, les réseaux et projets financés devront instaurer une collaboration plus étroite entre les politiques publiques d'innovation, d'exploitation des technologies de l'information, d'achèvement du marché intérieur, de la concurrence, etc.

Sur le terrain, les connaissances se consolident au niveau local. Les équipes qui coordonnent des projets de recherche européens révèlent leur attractivité. L'exemple de la région Alsace (p.6 à 9) témoigne de la capacité des bonnes équipes à inclure les partenaires d'autres régions d'excellence européenne dans les projets qu'elles coordonnent. D'un autre côté, les sollicitations dont elles font l'objet pour participer à des projets de qualité proposés et coordonnés par d'autres en Europe constituent un autre indicateur important pour viser un haut niveau de participation et de réussite dans le PCRD.

Dans cette compétition autour des nouvelles spécialités technologiques, les pôles géographiquement localisés, clusters, pôles de compétitivité, réunissant les acteurs autour d'une thématique technologique sont à la fois un enjeu régional et un enjeu d'innovation. L'exemple alsacien révèle une corrélation certaine entre la politique régionale de soutien au cluster Biovalley devenu le pôle de compétitivité « Innovation thérapeutique Alsace » et la capacité à obtenir des financements européens.

La nécessaire réforme économique et administrative liée à ces évolutions prend ainsi forme à l'occasion de ces coordinations d'une envergure nouvelle : chefs de projets de recherche ou animateurs des groupes de décideurs publics européens sont les métiers qui préparent notre avenir collectif. Le soutien de l'ANRT ne leur fera pas défaut.

A.Q.